



Monsieur le Président
À
Mesdames et Messieurs
les délégués communautaires

Florac-Trois-Rivières, le 23/02/2023

Direction générale des services
Ref: HC/ DB/ - 2023-002

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la séance ordinaire du Conseil communautaire, qui se tiendra à la Salle Émile Leynaud - Château de Florac, le :

Judi 2 mars 2023 à 18 heures.

Comptant sur votre présence, veuillez accepter, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations cordiales et distinguées.

P/o Le Président,
Par délégation, Flore THÉRON, D,
1^{ère} Vice-Présidente



ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE :

Intervention :

- Daniel BARBERIO, Président du PETR Sud Lozère. Présentation des rencontres du Génie dans le Désert (24 au 26 avril 2023)

Lecture et approbation du compte-rendu de la séance précédente.

Compte-rendu des décisions prises par délégation de l'Assemblée délibérante :

- ✓ Décisions du Bureau :
- ✓ Décision du Président :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GORGES CAUSSES CEVENNES

22 rue Justin Gruat - 48 400 Florac Trois Rivières
Téléphone : 04 66 44 03 92 - Télécopie : 04 66 42 89 86
Email : contact@florac-sudlozere.fr - www.gorgescaussescevennes.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

FINANCES

1. Compte de Gestion 2022 - Budget Principal
2. Compte de Gestion 2022 - Budget Annexe Régie Eau et Assainissement
3. Compte de Gestion 2022 - Budget Annexe DSP Eau et Assainissement
4. Compte de Gestion 2022 - Budget Annexe SPANC
5. Compte de Gestion 2022 - Budget Annexe Maisons de Santé
6. Compte de Gestion 2022 - Budget Annexe Genette Verte
7. Compte de Gestion 2022 - Budget Annexe ZA Cocurès
8. Compte Administratif 2022 - Budget Principal
9. Compte Administratif 2022 - Budget Annexe Régie Eau et Assainissement
10. Compte Administratif 2022 - Budget Annexe DSP Eau et Assainissement
11. Compte Administratif 2022 - Budget Annexe SPANC
12. Compte Administratif 2022 - Budget Annexe Maisons de Santé
13. Compte Administratif 2022 - Budget Annexe Genette Verte
14. Compte Administratif 2022 - Budget Annexe ZA Cocurès
15. Affectation des résultats budgétaires - Budget Principal
16. Affectation des résultats budgétaires - Budget Annexe Régie Eau et Assainissement
17. Affectation des résultats budgétaires - Budget Annexe DSP Eau et Assainissement
18. Affectation des résultats budgétaires - Budget Annexe SPANC
19. Affectation des résultats budgétaires - Budget Annexe Maisons de Santé
20. Affectation des résultats budgétaires - Budget Annexe Genette Verte
21. Affectation des résultats budgétaires - Budget Annexe ZA Cocurès

ENVIRONNEMENT - NATURA 2000 - GRAND SITE DE FRANCE

22. Demande de subvention Natura 2000 (année 2023)

EAU - ASSAINISSEMENT

23. Demande de subvention DETR - Assainissement collectif Mas Saint Chély (Caussignac)
24. Convention pour l'instauration du dispositif de médiation de l'eau et l'assainissement
25. Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec Ispagnac (travaux de la traversée du village)

AFFAIRES PRÉPARÉES PAR LE BUREAU

26. Convention d'objectifs et de moyens avec l'Agence d'Attractivité Touristiques Gorges Causses Cévennes (2023-2026)

Questions et informations diverses :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GORGES CAUSSES CEVENNES

22 rue Justin Gruat - 48 400 Florac Trois Rivières
Téléphone : 04 66 44 03 92 - Télécopie : 04 66 42 89 86
Email : contact@florac-sudlozere.fr - www.gorgescaussescevennes.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h